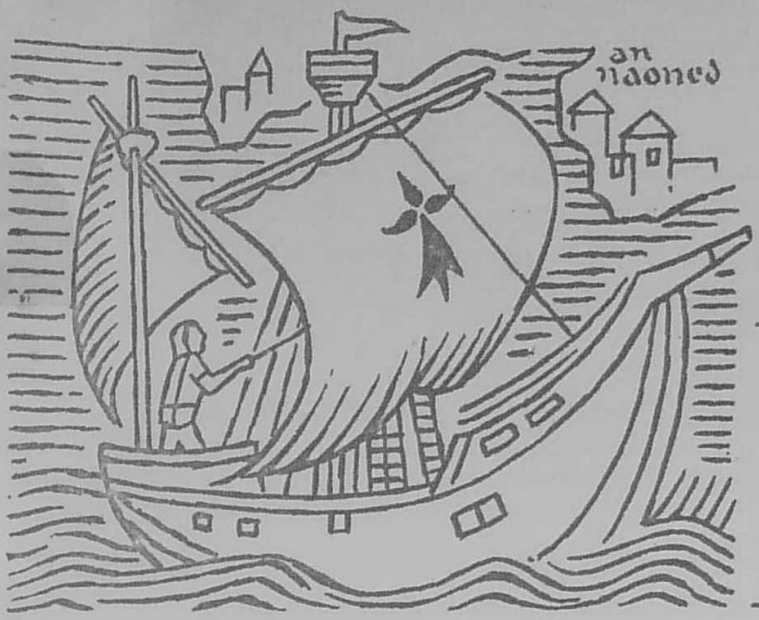

Al lestr

BULLETIN DE LIAISON ET
D'INFORMATIONS CULTURELLES
DE LA RÉGION NANTAISE

N° 2 - MAI 1964. Nouvelle série

Hennez a venn, hennez a c'hall
(Celui qui veut, celui-là peut)

editorial

Des remous importants menacent l'avenir des différentes branches du mouvement Breton, qu'elles soient philosophiques, culturelles ou économiques.

Des propos puerils et mesquins donnent très souvent naissance à de tels conflits, des rancunes personnelles alimentent la division, tandis que certains continuent leurs campagnes irréfléchies, mais sont-elles toujours irréfléchies ?

L'histoire nous a pourtant appris que l'esprit de division a toujours été la malédiction des peuples celtes. Que serions-nous sans cela? et pourtant, des bretons faisant fi de leur passé suivent le même chemin, préférant la critique à l'action.

Dans l'Emsav, nous trouvons des méthodes différentes, chacun travaillant selon son milieu, son caractère, sa tendance propre, avec un égal dévouement à servir la cause bretonne. Mais cela leur donne-t-il le droit de critiquer systématiquement le travail du voisin, oubliant trop souvent le côté positif de la question.

L'avenir de la Bretagne est dans l'union de tous ceux qui travaillent à son épanouissement dans le respect mutuel des autres, respect du voisin mais aussi du militant de base, car c'est lui qui fera la Bretagne, c'est lui, qui par ses contacts journaliers, permet au mouvement de ne pas s'isoler dans le cadre étroit des convaincus.

Militants bretons de toutes les obédiances, fiers de notre passé, confiants en notre avenir, c'est par l'union et le travail que nous redonnerons vie à notre culture, laissant aux grincheux les polémiques nocives. Aussi, une seule consigne : au travail pour la Bretagne

AR REMER

RUBRIQUE JEUNESSE ET CULTURE

CREATION D'UN CERCLE CELTIQUE

Le 6 Novembre 1963, la Municipalité de BASSE-INDRE reconnaissait Le Cercle Celtique de BASSE-INDRE fort de 22 membres dont 2 sonneurs et d'un bureau comprenant 6 membres sous la Présidence du Maire Monsieur CHATELIER, Président d'honneur que nous remercions pour son aide et sa compréhension.

Les activités y sont déjà nombreuses :

- le mercredi, réunion où l'on étudie les danses, la musique et l'histoire de la Bretagne
- le 11 décembre, réveillon avec le Cercle Breton
- le 27 décembre, soirée d'étude à Basse-Indre avec le Cercle Breton
- le 9 février, Bal breton où l'ambiance est très sympathique
- le 16 février, Galette des Rois avec le Cercle Breton où Dédé est élu Roi de Basse-Indre.

L'avenir est prometteur et on entendra sûrement parler de ce Cercle très bientôt.

Les articles de ce présent numéro sont composés par : COAREC MALCHDAN, Drouiz Meur du Collège des Druides, Bardes et Ovates de Bretagne; J. PRAUD, Vice-Président du Cercle Celtique de Basse-Indre; P. TOURMEN, Président du Cercle Breton de Nantes; H. LANDREAU et S. PINEAU, Vice-Présidents du C.B.N.; G. LE GOARNIC, Membre du C.B.N.; A. DARTIGE DU FOURNET, Doctor of Letters.

AU BAGAD "ALAN AL LOUARN" : Répétition le Dimanche de 10 h à 12 h au local — LA LAETITIA — Près Eglise Ste Thérèse

AU CERCLE BRETON DE NANTES : Local — Salle Piron, Bourse du Travail - Rue Désiré Colomb

- Réunion le Mercredi à 20 h 30 (Danse, Chant, Musique, Culture)
- Réunion le Jeudi à 20 h 30 (Langue Bretonne et Histoire de Bretagne)
- Le Dimanche (Sortie des Jeunes et divers)

ACTIVITES PASSEES

- Inauguration de l'Auberge de la Jeunesse de MARENNES avec la L.F.A.J. les 28 - 29 & 30 Mars.
- Congrès Kendalc'h
- Réception des Rhénans à Nantes, le 2 Avril.

ACTIVITES PREVUES

- Fêtes du Pé — St-Jean de Boiseau, le 10 Mai
- Voyage en Bavière, du 17 au 24 Mai
- Fête à Basse-Indre avec la future amicale du Pays Nantais, le 31 Mai
- Fête populaire à St-Sébastien, le 7 Juin
- Feu de la St-Jean à Clisson, le 21 Juin.

AU CERCLE CELTIQUE DE BASSE INDRE : Réunion le Mercredi à 20 h 30

AU CERCLE CELTIQUE DE NANTES : 23, rue des Hauts-Pavés — Réunion le Dimanche à 10 h 30

- Chorale le Vendredi à 21 h chez Madame Brisset-Pennaroz — 113, rue des Hauts Pavés.

A LA KEVREIN DE NANTES : Sous le Musée des Beaux-Arts — Réunion le Dimanche de 10 à 12 H.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

AL LESTR (Le Vaisseau) est édité par le Cercle Breton de NANTES — B.P. 612
- Le responsable en est Per TOURMEN — Président du Cercle
- La mise en page et la recherche iconographique de Serge PINEAU
- Les manuscrits sont à adresser à : AL LESTR - Cercle Breton de NANTES Boîte Postale 612 - C.C.P. 11.33.36 - NANTES

Abonnement : 5 F le N° : 1 F

.....

S A V I E Z - V O U S ?

.....

SAVIEZ-VOUS ? que Pline attribue comme invention des Celtes, la charrue de labour dont le timon repose sur deux roues la charrue ainsi stabilisée était munie d'un puissant soc de fer à bords recourbés. Telle l'ont inventée les Celtes, telle la trouve-t-on encore aujourd'hui.

SAVIEZ-VOUS ? que c'est encore à nos lointains ancêtres que nous devons la véritable moissonneuse en usage dans les terres de plaines. La description nous en est donnée par un agronome latin: il s'agissait d'une sorte de tombereau, porté sur roues et qu'un boeuf poussait devant lui. La partie avant ouverte rasant le sol, était munie de dents coupant les tiges, les épis tombaient à l'intérieur de la caisse.

Les Editions JEAN à Audierne ont eu l'idée de fixer en "couleurs naturelles" (nous assure la carte postale) les traits de notre charmante Marie-Louise et sa coiffe nantaise. Toute une série de vues en couleurs du Cercle Breton de Nantes et de celui de Basse-Indre circuleront ainsi en Bretagne et à l'étranger. Félicitations au photographe et a ses modèles.

CE N'EST PAS TANT L'INDEPENDANCE QUI PLAIT AUX CELTES QUE DE NE DEPENDRE QUE DE CE QUI LEUR PLAIT.

RENOUVRIER (Int. Phil. analytique de l'Hist.)

LES PAYS NANTAIS

par Jacques PRAUD

Suite

Parfois aussi, la géographie s'allie à l'histoire pour individualiser une petite région. Nous en avons en pays nantais, un exemple avec le Pays de Retz, souvent identifié, à tort, à l'Outre-Loire Breton dont il ne forme, en réalité, qu'une partie.

Le cadre géographique du Pays de Retz est, en effet, très facilement tracé : la mer à l'Ouest, la Loire au Nord, le Marais Breton, cousin Germain de la Brière, au Sud et la dépression du Lac de Grandlieu à l'Est. C'est essentiellement une presqu'île, joignant à une activité agricole principalement orientée vers l'élevage, une activité maritime qui fut naguère très importante, la baie de BOURGNEUF ayant été, à la fin du Moyen Age, sous le nom de baie de Bretagne, un des hauts lieux du commerce européen.

Le Pays Bougonnais, entre la Loire et le Lac de Grandlieu, l'unit à NANTES et c'est sur cette bande de terre que se trouvait la ville armoricaine qui lui a donné son nom : RATIATON, ancêtre de REZE. Ainsi le Pays de RETZ doit-il son nom à une ville qui n'y est pas incluse géographiquement.

Quoique situé au Sud de la Loire, cette région reçut très tôt un peuplement britonnique fort important, et la langue bretonne s'y implanta, laissant de nombreuses places dans la toponymie. Ceci explique que la possession du Pays de Retz fut reconnue à NOMINOE par Charles Le Chauve, dès 850.

Nous terminerons le tour d'horizon des différentes sortes de pays par l'étude d'une petite région d'origine ethnique : la TEIPHALIE, qui doit son nom à une colonie de Teiphales établie sur les bords de la Sèvre et dela Maine par les Empereurs Romains et qui subsista jusqu'au 9e siècle. Ces Teiphales étaient une peuplade de race Scythe, apparentée aux actuels Hongrois et Finnois. Ils ont donné leur nom à la Teiphalie et ont contribué à individualiser cette région dont les centres actuels sont CLISSON et MONTAIGU. A notre époque, ce pays est également connu sous le nom "appellation contrôlée" de Sèvre et Maine. Notons à titre de curiosité, dans le domaine ethnique la théorie selon laquelle les Paludiers de SAILLE et BATZ seraient les descendants de Saxons établis lors des invasions barbares du Haut Moyen Age.

-=-=-=-=-=-

Après avoir étudié quatre exemples de Pays bien individualisés, au point de vue géographique, historique ou ethnique, nous allons pouvoir faire une brève énumération des différents terroirs nantais, en les localisant

.../

I - AU NORD DE LA LOIRE

Le Pays d'ANCENIS n'a pas de nom particulier. C'est la seule partie de notre région à être désignée du nom de son centre urbain. Il s'étend entre la Loire au Sud et l'Erdre à l'Ouest et au Nord.

Le Pays de la MEE, dont nous avons déjà parlé est une région bien individualisée de nos jours, qui peut s'identifier, en gros, à l'arrondissement de CHATEAUBRIANT. Il a cédé une partie de son territoire à l'Ille et Vilaine (Région de BAIN). Limité actuellement au Sud par l'Isac, le pays de la MEE s'étendait jadis jusqu'à la Loire et la Mer (les habitants des environs de PONTCHATEAU, SAVENAY et LA ROCHE BERNARD sont d'ailleurs toujours appelés "Mitands") Plusieurs petits pays se sont individualisés sur ses confins.

Le Pays d'ARAIZE au Nord-Est, vers POUANCE est une petite région boisée, reste de l'ancienne zone frontalière semi-désertique.

Le pays de VOUVANTES à l'Est est une ancienne enclave britonnique en territoire Gallo-Romain, comme il en exista à l'Est de la ligne de peuplement continu (autre exemple : VARADES). Ce pays porte le même nom que la province Sud Est du Pays de Galles : GWENT, et on peut supposer que les fondateurs de cette petite région venaient du Pays de Gwent.

Le Pays de JAILLE, au Sud-Est, entre SAINT MARS LA JAILLE et la CORNUAILLE, pays de culture maigre et de terres peu fertiles, d'où le nom de Jaille, équivalent de gâtine.

Le pays de VIOREAU, création féodale autour du cadre pittoresque de l'étang de VIOREAU, a la forme d'un triangle dont les sommets sont RIAILLE, NORT et NOZAY.

Le Pays de COISLIN, étudié précédemment ainsi que la BRIERE.

Le Pays BLANC a pour centre GUERANDE dont il porte le nom : gwenn - Ran. C'est une ancienne île de l'ancien delta de la Loire, entre la Brière et la Mer, qui présente un double aspect : rural, dit Pays Métayer et le Pays Paludier, zone de marais salants unissant l'ancienne île de GUERANDE à l'ancienne île de BATZ, qui fut de tous temps, lié au trafic maritime.

De SAVENAY à NANTES, la route nationale emprunte le sommet du sillon de Bretagne, petite ligne de hauteur médiocre qui constitue la montagne nantaise". Ce sillon est le rebord d'un plateau creusé de petits vallons encaissés et pittoresques et tombant abrupt sur l'ancien cours de la Loire

.../

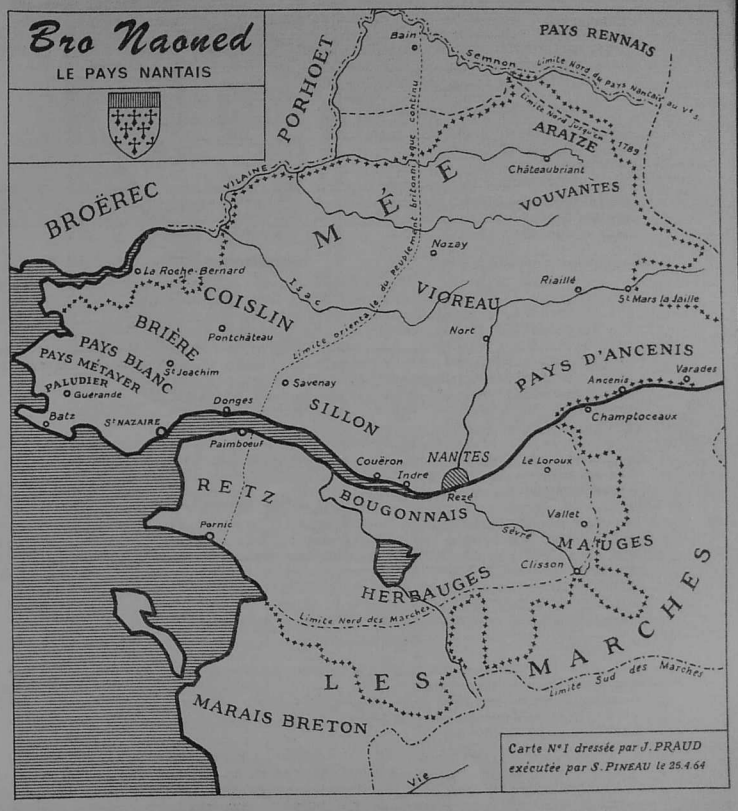

.../.

En effet, la Loire occupait jadis un lit beaucoup plus large puisqu'elle affleurait les coteaux du sillon. Au milieu de cette large vallée émergeaient les nombreuses îles qui furent habitées dès l'antiquité (COUERON, l'ancienne CORBILO), et que les normands utilisèrent comme repères de NORTHOUSE à PAIMBOEUF en passant par les Iles d'INDRE.

II - AU SUD DE LA LOIRE

Les différentes régions de l'Outre Loire Breton sont des démembrements de l'ancienne tribu armoricaine des Lémovices, qui fournit, à la fin de l'occupation romaine, trois pagi : HERBAUGES, MAUGES et TEIPHALIE (que nous avons déjà étudiée).

Le Pays d'HERBAUGES est une région au passé fabuleux attaché à la légende de la ville maudite d'HERBAUGES, engloutie sous les eaux du Lac de Grandlieu. Depuis, cette région s'est assimilée avec le bassin du lac de Grandlieu et les coteaux qui le bordent, jusqu'à la Sèvre. Jadis elle s'étendait jusqu'à la mer, mais le pays de RETZ s'est détaché du pays d'HERBAUGES vers le 9° siècle, sous l'influence d'un peuplement britonnique et de son isolement géographique. Enfin la région située au Nord du Lac s'individualisa très tôt sous le nom de pays Bougonnais.

A l'Est de la Sèvre s'étend le pays des Mauges dont une partie seulement est comprise dans le département de Loire-Atlantique. En effet, les limites de la Bretagne ne coïncident pas avec celles du département, contrairement à une opinion fort répandue : une zone de vingt à trente kilomètres de large s'étend de la Loire à l'Ile d'Yeu, connue sous le nom de Marches, dont l'originalité justifie une étude spéciale. Il importe de noter que le Pays des Mauges fut entièrement compris dans les limites de la Bretagne sous le règne d'Alain Barbe Torte et que sa première capitale fut CHAMPTOCEAUX. La partie bretonne des Mauges se réduisit peu à peu, au milieu du II° Siècle notamment, après les conquêtes de l'angevin Foulque NERRA, et la capitale CHAMPTOCEAUX fut cédée à la France en 1081, tout en continuant à relever de NANTES du point de vue religieux jusqu'en 1789.

Actuellement, la Bretagne ne possède plus que les Basses Mauges qui se subdivisent en deux petits pays : le Pays de Goulaine, région de marais anciennement comparable à la Brière, qui reçut un fort peuplement britonnique et le Pays du Loroux, autour du LOROUX BOTTEREAU et de VALLET, royaume par excellence du Bretvin.

C'est par ce pays de coteaux où la pourpre des bruyères se mêle à l'or du muscadet que nous terminerons cette prise de contact avec nos pays nantais qui sont unis dans leur diversité et qui ont un caractère typiquement breton.

J. PRAUD

..... A propos de la musique bretonne

TELENNOU BREIZ

par Garlone Le Goarnic

Nom : TELENNOU BREIZ

Qualité : Groupement musical

Constitution : section instrumentale de 18 harpistes
section chorale : 12 voix féminines

But : faire connaître la musique bretonne et celtique

Age : 4 ans

Créations : "MERLIN L'ENCHANTEUR" à NANTES (1963)

Récitals : Floralies de NANTES 1963
Semaine bretonne de NANTES 1961-1962-1963
Brest 1963
Vienne 1960

Signe particulier :

Place la qualité de son travail au-dessus de la quantité, de la rapidité, de la facilité.

Fondatrice : Madame VOLARD.

-:-:- -:-:-

Madame VOLARD, estimez-vous le public breton, et le public en général, suffisamment ouverts au message de TELENNOU BREIZ ?

Non et c'est dû au fait que nous manquons de contact avec le public. Sur le plan de la divulgation, nous sommes indéniablement barrés... le manque de publicité faite au sujet de la musique bretonne nous dessert aussi énormément.

Votre public est-il, en général, très mélangé ?

Très. Mais notre rôle est justement d'adapter notre programme au public. Les auditeurs les plus attentifs sont les jeunes : ce sont aussi les plus critiques. Cependant j'ai pu remarquer que leur enthousiasme est généralement sûr. ....

Puisque nous parlons des jeunes, est-il facile de devenir harpiste ?

Malheureusement non. D'abord, les études sont très longues : il faut dix années pour former un bon harpiste. Et à part quelques cours privés, il n'existe pour toute la Bretagne que le Conservatoire de NANTES, comme centre de formation... sans oublier que l'élève doit posséder sa propre harpe. Or une bonne harpe coûte près de deux millions d'anciens francs, une harpe moyenne ou d'occasion : trois cent mille A.F. et une harpe en location cinq mille A.F. par mois, plus la caution et l'assurance. Ces prix exorbitants sont dûs à l'extrême complexité de fabrication de la harpe : il faut six mois pour en construire une, et à part la maison ERART à PARIS, quelques centres en Allemagne et aux Etats-Unis, les maisons de fabrication sont très rares. La harpe est un produit essentiellement artisanal, et ses éléments de base coûtent très cher.

Je crois que TELENNOU BREIZ accorde à sa chorale une importance justement appréciée. Où cette chorale puise-t-elle principalement son répertoire ?

En partie dans le Barzhaz Breizh, en partie dans le folklore contemporain. Tout ce qui se présente nous intéresse... mais j'exige la qualité, la valeur : c'est un point sur lequel les Bretons, à notre époque surtout, n'ont pas le droit de transiger ou de se tromper.

Et en ce qui concerne votre répertoire instrumental ? Faites-vous appel de préférence à des compositeurs classiques, folkloriques, contemporains ?

Cela dépend uniquement du public auquel nous nous adressons. Suivant les cas, ce peut être aussi bien Jhon Thomas (I) que Paul Le Flemm, Guy Ropartz ou Paul Ladmirault (2)... Notre but étant avant tout la divulgation de la musique celtique, nous nous interdisons toute discrimination entre les genres et les époques. Comme je l'ai déjà dit, seule la qualité compte.

(I) John Thomas, compositeur Gallois du I9° Siècel, maître harpiste attitré de la reine Victoria d'Angleterre.

(2) Paul Le Flemm, Guy Ropartz, Paul Ladmirault, compositeurs bretons contemporains.

Lorsque vous découvrez une oeuvre à peu près inconnue ou assez ancienne, respectez-vous intégralement la composition originale, ou en modifiez-vous certains passages pour les mettre plus à la portée d'un public non-initié ?

Je n'y touche en aucun cas... j'ai le plus grand respect pour les textes. Il faut justement inculquer aux jeunes ce respect du texte, sinon c'est la porte ouverte aux abus, à la défiguration des ouvres. Non s'il y a une difficulté, c'est à l'interprète de la vaincre.

.../

.../

Notre époque connaît le règne du saxophone, du piano, de la batterie, de la guitare électrique, de l'orgue. Considérez-vous que la harpe ait quelque chose à apporter en complément à ces instruments, au genre et aux aspirations musicales de notre époque ?

Pourquoi pas ? Pierre Spiers, quand il avait vingt ans, a bien su adapter la harpe à son époque... j'estime que c'est parfaitement faisable aujourd'hui aussi.

La harpe peut-elle faire valablement partie d'un ensemble instrumental de musique bretonne moderne ?

Parfaitement essayez de mêler la harpe à la guitare, le saxophone, la contrebasse, l'orgue, la bombarde, le chant, vous serez étonné du résultat...

Madame VOLARD, pensez-vous que l'esprit et la technique de la harpe soient renouvelables et adaptables aux conceptions musicales actuelles, notamment en Bretagne, puisqu'elle reste notre instrument national ?

Oui, tout à fait. La harpe a toujours su évoluer : née en Egypte il y a cinq mille ans, puis élue par les rois de Celtie et de Bretagne, transmise au seizième siècle à la cour des rois de France, où ses possibilités restaient restreintes malgré tout, elle est parvenue aujourd'hui à son ère d'apothéose. Je dirai qu'actuellement la harpe peut tout jouer. Il manque seulement de jeunes compositeurs .... or je ne croirais pas un seul instant que la source de l'inspiration bretonne soit tarie. Mais il est curieux qu'en Bretagne où nous comptons un nombre important de mouvements culturels, ceux-ci n'aient pas encore pensé à organiser des concours, des prix de harpe pour encourager le renouveau artistique. Car notre patrimoine musical est immensément riche. Il est important d'en prendre conscience et de travailler à sa mise en valeur. Pour cela il faut aider les jeunes musiciens bretons, leur ouvrir toutes grandes les portes.

Vous disiez tout à l'heure qu'il était possible à la harpe de s'adapter à notre époque, vous nous laissiez même entrevoir des possibilités d'expression d'avant garde au même titre que pour n'importe quel instrument. Personnellement, estimez-vous cela souhaitable ?

Bien entendu puisque cela n'empêche pas, par ailleurs, le respect de la tradition. N'oublions pas que le premier rôle de l'interprète est de respecter, bien sûr, le génie musical de la race, sans quoi l'art disparaîtrait, mais aussi le temps, le lieu, les aspirations du public. Le talent n'est autre que la conciliation de ces deux lois qui sont primordiales.

.../

Vous affirmez que la harpe vit actuellement son ère d'apothéose. Qu'est ce qui vous le fait penser ?

Il y a de plus en plus d'élèves, de plus en plus de professeurs, de plus en plus de virtuoses... et on découvre de nouvelles variétés : nous assistons en ce moment à une évolution accélérée de la harpe. Il ne manque plus que la possibilité aux jeunes interprètes d'entrer en contact avec le public, et de travailler dans des conditions décentes : je pense notamment au montant des cachets et au logement dans les déplacements de groupes. Mais tout cela dépend des organisateurs de spectacles, des propriétaires de salles de concert ou de théâtre. Si l'on ne fait pas appel aux jeunes musiciens bretons, harpistes ou autres, si on ne leur donne pas la possibilité matérielle de s'exprimer, il faut s'attendre à la mort par asphyxie de l'un des aspects les plus importants de l'avenir culturel et artistique de la Bretagne.

L'année dernière, TELENNOU BREIZ, en collaboration avec le Cercle Breton de Nantes a créé la pièce pour harpe et chœurs "Merlin l'Enchanteur", dont l'argument est tiré du Barzhaz Breizh. Vous proposez vous cette année une nouvelle création du genre ?

Pas pour le moment, mais si un organisme extérieur, dans le but d'une création, faisait appel à notre concours, oui, nous accepterions certainement.

Dans le prolongement de votre réponse, souhaitez-vous voir des jeunes organismes se fonder en Bretagne, et entreprendre justement des créations du genre de "Merlin l'Enchanteur" ?

Certainement... d'ailleurs, le courant est amorcé depuis quelques années déjà, et il est appelé à s'amplifier de plus en plus.

Quels conseils donneriez-vous, au départ, à ces jeunes organismes ?

D'abord de choisir un adaptateur qui sache assurer un texte valable ainsi qu'un bon technicien scénique... ensuite, de "fignoler" leur travail, de viser toujours très haut en ce qui concerne la qualité, de ne pas se permettre un seul faux pas conscient. Surtout, se refuser tout amateurisme...

Madame VOLARD, une dernière question avant de nous quitter : les TELENNOU BREIZ ont-elles déjà enregistré des disques ?

Pas encore, mais nous le souhaiterions vivement.

anne et la bretagne

par COARER KALONDAN

Fille de FRANCOIS, deuxième du nom, Duc royal et souverain de BRETAGNE et de MARGUERITE de FOIX, ANNE de BRETAGNE s'avèra, dès l'âge de raison, être une princesse accomplie. Son père, qui, malgré les soucis que lui causait l'avenir de son Duché, aimait le luxe et le faste, donnait fréquemment, en son château de NANTES, des joutes et tournois, ou y tenait des cours d'amour ou musiciens et poètes (tel Jehan MESCHINOT des MONTIERS) interprétaient leurs oeuvres.

ANNE présidait à ces fêtes et savait être charmante envers tout le monde. Le fait de prendre part à ces réjouissances ne l'empêchait nullement de cultiver son esprit à un rythme que beaucoup de potaches bretons ou autres trouveraient insupportable, de nos jours. Ce qui fit que, lors de la mort de FRANCOIS II, la petite Duchesse, qui n'avait alors que 12 ans ½ connaissait le Français, le Breton, le Grec, le Latin et avait une teinture d'Hébreu. Ces connaissances, cet intellect précoce, cette vivacité d'esprit, ANNE allait aussitôt, les mettre et pour toute sa vie au service de son Duché de BRETAGNE.

Immédiatement et malgré la déficience de son conseil de tutelle, dont certains membres entrent en révolte ouverte contre elle, ANNE gouverne, comme le plus sage des souverains, conseillée, il faut le dire, par son chancelier, PHILIPPE de MONTAUBAN, le plus grand de tous les chanceliers de BRETAGNE.

Elle n'a pas encore 15 ans, lorsqu'elle décide d'épouser MAXIMILIEN d'AUTRICHE, Roi des Romains. Il est largement d'âge à être son Père et de plus elle ne l'a jamais vu. Ce n'est donc pas un mariage d'inclination, mais une union raisonnée, consentie en faveur de la BRETAGNE. Une telle alliance avec le SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE donnera à réfléchir au roi de FRANCE, CHARLES VIII, qui a rouvert les hostilités contre le Duché. Ne tenant aucun compte de ses goûts personnels, la Duchesse se marie, volontairement, par raison d'état.

Malheureusement, le mariage fait par procuration, ne fut jamais consommé et CHARLES VIII, ayant réussi à enlever et séquestrer ANNE, la contraignit à l'épouser. Le contrat de mariage qui lui fut imposé par le roi comportait, entre autres mesures vexatoires, l'abandon du gouvernement de la BRETAGNE au bénéfice de son nouveau mari. ANNE fut fort malheureuse auprès de CHARLES, qui était sot, grossier, ivrogne et qui de plus la trompait énergiquement avec ANNE de SOLERI, mais ce fut l'impossibilité dans laquelle elle se trouvait de régir les affaires de son Duché qui poigna le plus le coeur de la souveraine.

Aussi, le roi CHARLES étant mort et même durant la claustration que lui imposait le protocole de la cour de FRANCE, afin que l'on s'assurat de ce que la veuve n'était pas enceinte, ANNE reprit en main le gouvernement de la BRETAGNE et remit en sa place de chancelier, le fidèle PHILIPPE de LUXEMBOURG. Sitôt sa retraite achevée et sans attendre un jour de plus, la Duchesse quitta PARIS et prit à vive allure, la route qui menait à sa principauté.

Les nantais lui firent un accueil délirant et rentrée dans son beau château ducal, elle pleura d'amertume, certes, sur les années perdues, mais aussi de joie sur ces retrouvailles.

Un point noir dominait, toutefois, l'horizon. Le contrait de mariage que feu CHARLES l'avait contrainte de signer stipulait qu'en cas de mort, sans descendance directe du roi, ANNE devrait obligatoirement épouser le successeur de CHARLES. L'on avait le temps d'aviser cependant, car Louis XII, qui venait de ceindre la couronne de FRANCE était marié avec la propre soeur du défunt roi. Il devait avant de poser sa candidature à la main d'ANNE, attendre que ROME eût cassé son premier mariage. Durant ce délai, ANNE et le chancelier eurent tout le temps de mettre au point un nouveau contrat de mariage qui était un petit chef d'oeuvre de politique et de diplomatie ! LOUIS était roi de FRANCE mais ne deviendrait pas Duc de BRETAGNE. ANNE, tout en devenant reine de FRANCE demeurerait Duchesse de BRETAGNE. La première fille ou le second fils né de l'union hériterait le Duché du chef de sa mère,le premier fils héritant du royaume de FRANCE. Comme l'on peut en juger, tout avait été pesé pour sauvegarder l'indépendance du Duché de BRETAGNE, LOUIS XII, très épris, et depuis longtemps, d'ANNE accepta tout et signa sans barguignier

Le ménage royal fut heureux, encore que certaines anicroches ne manquèrent pas de se produire, ANNE défendant farouchement ses droits de souveraine bretonne.

La Duchesse avait rêvé de marier sa fille CLAUDE de FRANCE, héritière du Duché à un prince autrichien (elle avait de la suite dans les idées) mais CLAUDE était la fille de LOUIS et celui-ci exigea qu'elle épousa FRANCOIS D'ANGOULEME, le futur FRANCOIS Ier. Ce fut l'une des occasions où le torchon brûla le plus entre les deux époux.

Gardant toujours la nostalgie de sa BRETAGNE, ANNE dont le corps devait à sa mort être enterré à SAINT DENIS, stipula, dans ses dernières volontés qu'elle voulait que son coeur fut porté à NANTES et déposé dans le tombeau de ses parents. Ce qui fut fait.

ANNE aima la BRETAGNE. La BRETAGNE le lui a bien rendu.

-=-=-=-=-=-

" Les Bretons furent d'espérés quand leur souveraine Anne fut contrainte d'épouser le Roi de France. Si ces hommes revenaient aujourd'hui, auraient-ils de très fortes raisons pour penser qu'ils s'étaient trompés?...

Il ya des trésors latents dans ce peuple, qui n'ont pas pu sortir. La culture française ne lui convient pas : la sienne ne peut pas germer..."

Simone WEIL (L'Enracinement)

LE CHEVAL MALLET

-!-!-!-!-!-!-!-!-!-!-

(Suite)

Maintenant,laissons parler Léon DELATTRE qui a dépouillé pour nous les Mémoires de l'Académie Celtique de 1807.

"Une relation publiée au commencement du XIX° siècle dans les Mémoires de l'Académie Celtique et dans la Description statistique de la Loire-Inférieure, donne, d'après les témoins oculaires, les détails les plus curieux sur le jeu du Cheval Mallet, qui devait être conduit, mené et assisté par le sergent de la juridiction".

Le personnage principal était un cheval de bois. Il avait au milieu du corps un trou dans lequel s'introduisait l'acteur chargé de lui donner le mouvement, de la même manière que sur certains théâtres on le donne aux chevaux de carton qu'on y fait caracoler.

Le dimanche qui précédait celui de la Pentecôte, les nouveaux marguilliers se rendaient chez les anciens, en enlevaient le cheval de bois et le portaient chez eux. Neuf parents ou amis des marguilliers, acteurs essentiels de la cérémonie, formaient le cortège. Chacun d'eux avait pour costume des habits de toile peinte, en forme de dalmatique, parsemés d'hermines noires et de fleurs de lys rouges. Le personnage qui portait le cheval était revêtu d'un long sarrau de toile, également parsemé d'hermines et de fleurs de lys. Ce sarrau servait de housse au cheval. Deux sergents de la juridiction précédaient le cheval et tenaient chacun, à la main droite, une baguette ornée de fleurs, comme la verge sacrée des Druides. Un des neufs acteurs de la cérémonie marchait immédiatement après les deux sergents, tenant en main un bâton de cinq pieds, ferré des deux bouts, en forme de lance. Le cheval était suivi de deux autres individus qui avaient chacun une longue épée avec laquelle ils ferraillaient pendant toute la marche. La musique, si l'on peut donner ce nom aux sons discordants de deux tambours, d'un cornet à bouquins et d'une vèze ou cornemuse, était exécutée ordinairement par quatre acteurs de la fête.

Le cheval restait en repos dans son nouveau domicile jusqu'au jour de la pentecôte. La veille de ce jour, après dîner, les marguilliers, assistés des sergents en costume et accompagnés d'une foule de peuple, se rendaient dans un bois voisin appartenant à M. de la Moricière, où l'on abattait un chêne qui était conduit au son de la musette sur la place publique du village pour y être planté en guise de mai. Mais avant d'enlever cet arbre, il fallait chanter une chanson dans la cour du seigneur. Le lendemain, jour de la Pentecôte, sitôt la première messe, les marguilliers, accompagnés de leur cortège, en costume, faisaient apporter le cheval dans l'église et le plaçaient dans le banc du seigneur. On procédait ensuite,au son de la musette seulement à la plantation du chêne. Après la grand'messe tous les personnages de la cérémonie apportaient le cheval sur la place et faisaient, en dansant et caracolant au son de leur musique rustique, trois fois le tour de l'arbre.

.../...

Nulle personne étrangère à la cérémonie ne pouvait, pendant cette danse, approcher des acteurs qu'à la distance de neuf pieds. Les trois tours terminés, on se rendait chez l'un des marguilliers, où il y avait un banquet annuel auquel assistaient les plus notables habitants de la paroisse. Après les vêpres, on reportait le cheval sur la place et, comme le matin, on formait une danse autour du chêne. Cette danse était composée de neuf tours, après lesquels on apportait le cheval près du chêne qu'on lui faisait baiser trois fois. Cette dernière cérémonie finie, les sergents criaient trois fois : Silence ! et le bâtonnier (celui qui portait le bâton ferré) entonnait une chanson de quatre vingt dix neuf couplets.

Cette chanson devait être nouvelle chaque année et contenir toutes les anecdotes scandaleuses, tous les évènements remarquables arrivés pendant l'année dans l'étendue de la paroisse. La chanson finie, on portait le cheval de bois chez un marguillier, qui en restait dépositaire jusqu'à l'année suivante "

Et en fait, c'est tout. C'est beaucoup et c'est peu. Rien sur la musique, rien sur le pas de danse. Rien, rien, rien.

Donc, et ceci est primordial, le Cheval Mallet tel qu'il est dansé au Cercle Breton de Nantes est une reconstitution. Ce n'est pas du folklore, ce n'est pas de la danse populaire. C'est une synthèse des quelques lignes que vous avez lues, avec beaucoup d'imagination autour.

Actuellement, Trêteau et Terroirs dans le "cheval" de B. de Parades tel qu'il l'avait conçu, à partir des éléments ci-dessus. La foule distante de neuf pieds, étant représentée par de jeunes filles agitant des rubans. Il y a trois parties :

I- La danse du cheval
Le cheval fait trois fois le tour de l'arbre et l'embrasse trois fois. Le tout trois fois, sur l'air du Branle de St Lumine de Coutais.

2- La danse des épées (trois fois)
sur l'air de la marafchine "Dans le lac de Grandlieu".

3- Les sauts du cheval
Tour de l'arbre, ailes de pigeon et le cheval essaye de voler les rubans que les jeunes filles agitent.

Ces trois parties sont distinctes, avec arrêt entre chacune d'elles.

Que Bernard de Parades me pardonne mais lui qui est un homme de scène remarquable, a, à mon avis, fait deux erreurs :

I- les jeunes filles cachent la danse au public

2- l'ensemble de la danse est trop statique. Il y a trop peu de monde à évoluer.

C'est pourquoi, lorsqu'en 1961, à l'instigation de B. de Parades, le Comité des Fêtes de Cornouailles demanda au Cercle Breton de Nantes de faire le Cheval Mallet, nous nous trouvames plongés, ma femme et moi, dans un abîme de perplexité.

J'eu une entrevue avec Bernard à QUIMPER. Celui-ci désirait me voir suivre, le plus possible "son" cheval. Je le comprenais bien mais d'autre part notre situation, à NANTES, vis à vis de Tréteau et Terroirs, nous aurait fait passer pour de vulgaires plagiaires.

Aussi avons nous essayé de faire quelque chose respectant les textes, ne s'éloignant pas trop de Bernard, et malgré tout original. Nous eûmes en fait beaucoup de mal à nous éloigner du Cheval de Tréteau. C'est Jacqueline, ma femme, qui inventa les évolutions autour de l'arbre, rappelant la promenade indiquée dans le texte.

J'écrivis une musique à 6/8 permettant un pas qui"avance". Bernard vint à la maison et trouva de lui-même, sur la musique, le pas que j'avais préconisé. Tual KALVEZ trouva une admirable seconde voix à la bombarde. Serge PINEAU fit la maquette des dalmatiques. Un vanier fit le cheval que Jacqueline recouvrit ensuite de toile. Un travail de haute couture ! Des jeunes filles de bonne volonté bordèrent chacune une damatique et Denise les surfila ensuite toutes.

Puis ce fut le collage des hermines et des bandes rouges. T'en souviens-tu Serge ? Ceci vaudrait d'être raconté à l'annexe. Quelles séances, Seigneur ! Enfin, les répétitions en plein air au Champ de Mars, le soir au grand ébahissement des clochards du secteur.

Comment se présentait chorégraphiquement, "notre" cheval.

Personnages : Les deux sergents,
Le bâton ferré
Les deux épées
Le cheval
Les trois sonneurs (Bombarde, tambour, veuze).

Le nombre des personnages y est par rapport au texte, mais les sonneurs restent au micro. Tout le monde tourne autour de l'arbre (un vrai bien sûr, scié dans un buisson avant la séance) 3 fois, pendant que les épées se battent trois fois. Ceci symbolise la cérémonie du dimanche avant la Pentecôte.

Ensuite, c'est la chanson du Baton Ferré. Sur l'air de "Voici le mois de Mai", Michel PLE a mis de bien savoureuses paroles qu'il distille avec une verve inimitable.

Puis le cheval tourne autour de l'arbre. Nous avons interverti les deux séquences pour garder à la Danse du Cheval son côté spectaculaire. Le tout se termine sur un nouveau combat d'épée

.../...

Le Cheval Mallet a été donné en avant première aux Fêtes du Pé à SAINT-JEAN-DE-BOISEAU, au printemps 1961. Le personnel était le suivant :

- Les deux sergents : Serge PINEAU et Jean-Pierre PRUDHOMME
- Le Baton ferré : Michel PLE
- Les deux épées : Rogation BRANCHU et Patrick EON
- Le cheval : Jacques PRAUD
- Tambour : Lionnel DIVARD
- Bombarde : Tual KALVEZ
- Veuze : moi-même comme dirait Sacha Guitry

et l'arbre était Robert NOEL.

Il faut dire que tout le monde y a mis du sien. C'est au fil des répétitions que l'on a fignolé la chorégraphie, chacun apportant une idée qui charpentait l'édifice. Autour d'une idée, tous ont essayé de garder, avant tout, l'esprit de la danse.

Le résultat peut surprendre, a surpris. Je le répète, ce n'est pas de la danse populaire. On fait le cheval au grand damne de ces demoiselles, car c'est une affaire d'hommes.

A vous anciens et nouveaux, de juger, de critiquer, et d'apporter vos idées, car on peut toujours l'améliorer "notre" cheval.

H. LANDREAU
"Le VEUZOU"

Il n'est ni dans les buts, ni d'ailleurs dans les intentions du Cercle de s'immiscer dans les affaires publiques ou sociales et encore moins politiques. Des organisations spécialisées où chacun a l'entière faculté d'adhérer se penchent sur ces problèmes avec beaucoup plus d'expérience que nous.

Cependant, nous ne pouvons pas rester indifférents et passifs devant certains problèmes et particulièrement le danger qui menace toute la Bretagne et spécialement notre département : le chômage, la désertion des usines et des champs, en un mot l'appauvrissement général de toute la population bretonne, pourtant si laborieuse et si qualifiée. Nous sommes tous ici des travailleurs, ouvriers, employés, étudiants, paysans, fonctionnaires et toutes ces inquiétudes nous sont communes. C'est la raison pour laquelle les membres du Cercle Breton deLantes, comme les membres des autres organisations bretonnes, le M.O.B., le CELIB, etc ... ont participé au grand rassemblement départemental du 9 Février dernier, manifestation apolitique qui comme chacun l'a compris et constaté, traduisait la grande inquiétude de toute la population.

Car ces Messieurs de Paris, dont la preuve est amplement faite et vérifiée comme un et un font deux, depuis déjà plusieurs siècles, qu'ils se moquent éperdument des bretons, ne parlent pas moins, dans la conjecture actuelle de "transferts de populations". Nous savions depuis belle lurette que notre province natale était comprise dans le groupe des "sous-développés" au même titre que la République de Haute-Volta ou l'Etat Libre du Basoutoland mais il faut avouer qu'une telle solution dont Monsieur le Premier Ministre a parlé assez franchement d'ailleurs, n'avait jamais encore été envisagée à titre d'aide pour un pays sous-développé.

Allez donc essayer de "transférer" quelques villages de paillottes de l'Oubangui sous prétexte de remembrement ou de plein emploi ! Nos dirigeants parisiens se voileront la face au nom de la "conscience universelle ", du droit imprescriptible à la vie et à la liberté, de la dignité de la .... bla bla bla. Quant à nos pères, nos frères, nos amis de Nantes et de St-Nazaire, eh bien n'y a-t-il pas des mines dans le Nord de la France des fonderies en Lorraine, des chantiers navals florissants au Havre, et des champs d'activité inexplorés ... dans toute l'Afrique nouvelle qui s'équipe et qui s'organise.

La loi-programme ... une sorte de Plan de Constantine breton ! Vous rêvez.

Je fais déjà insérer des demandes d'emplois dans "Mau-Mau Presse" J'espère trouver une place de manutentionnaire chez un indigène. Ma femme ira faire des ménages chez les riches négresses du coin.Les gosses iront à l'école chez les Missionnaires ... s'il en reste. Ils ont des chapeaux ronds....

L'OMBRE D'UN FRANC-TIREUR

"O'Casey n'a pas eu besoin d'apprendre la langue de des frères de misère. Il ne va pas au Peuple, il en vient."
(Claude Sarrante)

En tant que Celtes, les Bretons ont toujours attaché du prix aux "Seblanchou", aux intersignes, aux coïncidences symboliques. Aussi, est-ce avec une grande satisfaction que nous avons salué la représentation de l'Ombre d'un Franc-Tireur du grand dramaturge irlandais O'Casey par la Compagnie de la "Comédie de NANTES" au Théâtre Graslin.

C'est en effet en 1920 que fut écrite cette pièce prenante, en des circonstances identiques à celles qui secouent notre Pays. C'est l'instant où le sort bascule, où le monolothisme d'un empire, basé sur la force aveugle, s'effrite sous les radiations d'une convergence de forces spirituelles, où le même peuple, lié à la charrue du quotidien, et l'élite des illuminés, perdus dans les étoiles, se retrouvent.....

Pour un observateur superficiel le drame pourrait être pessimiste s'il ignore que les Celtes, forts de la justesse de leur cause, savent mieux que personne, ironiser sur eux-mêmes. Nous assistons, d'un galetas, aux arrières-plans d'un combat où des hommes et des femmes meurent pour la liberté des principaux protagonistes, un poète patriote méconnu Davoren, et un professeur de Celtique prolétarisé Shields, moralement responsables, pour partie, des événements qui se déroulent, semblent écrasés, inhibés par cette responsabilité. Leur entourage, comme leur immeuble sordide, les entoure du respect dû aux futurs chefs d'une Société en marche vers la victoire. Tous sont "Sonn-feiners" convaincus, enthousiastes ou exaltés, mais bridés par l'impératif terre-à-terre : alcool, querelles, loyers. L'instant de vérité est celui où la valise, déposée par Maguire, un résistant de "l'Irish Républican Army" sera ouverte, bourrée de munitions..... Qui s'en chargera pour la soustraire aux perquisitions des "Black-and-Tans", les C.R.S. d'alors et de là-bas ? C'est une jeune fille Minnie Powel, qui se dévoue par amour pour le jeune barde. Elle sera arrêtée, puis tuée lors d'une tentative d'évasion.

Les décors sont d'un vérisme criant qui révèle un monde familier aux activistes étudiants, ouvriers et paysans de notre Pays: l'antique machine à écrire, les grabats; le poêle qui ronfle sans chauffer, le grondement des autos-mitrailleuses. Nous sommes en Irlande, nous sommes chez nous.

Le jeu des acteurs, révèle des hommes et des femmes qui ont su s'assimiler la pensée de l'auteur, au point qu'un spectateur non averti aurait pu les croire irlandais de sang. Et moi-même ai-je réprimé un geste de surprise en voyant la jeune Minnie venir saluer le public qui ovationnait, en fin de représentation, ses camarades : elle avait donc survécu à ses blessures ?

AL LOMAN

BRETON OU PAS BRETON ? (Les Lecteurs écrivent...)

Toute prise de position quelqu'elle soit, toute option de pensée postule en elle-même et à priori des réponses irrémédiables à certains problè es que les nécessités s'empressent d'opposer devant ceux qui font preuve d'un choix quelconque.

Parmi ces questions, il en est plusieurs qui semblent particulièrement graves pour tous ceux qui, soit par conviction personnelle, soit par atavisme, soit encore par sens des réalités quotidiennes, ont donné une valeur suffisament importante au "problème breton" pour s'associer aux activités qui en découlent qu'elles soient : culturelles, intellectuelles, économiques, sociales ou autres.

Mes convictions bretonnes, mon sentiment intime d'appartenir au pays breton, "d'être breton" est-il subordonné à l'acceptation d'une certaine forme extérieure, de certains clichés obligatoires ? Dois-je admettre comme condition "sine qua non" de ma"bretonnité" une certaine concrétisation impérative hors de laquelle je ne saurais prétendre à affirmer ce caractère ? Dois-je sacrifier à une liturgie et à des rites particuliers, si antiques et si vénérables soient-ils pour pouvoir faire état d'une attitude philosophique et même révolutionnaire qui ait la prétention d'être le pivot central et inéluctable du "problème breton"?

Autrement dit, ai-je le droit de m'affirmer et de me prouver breton sans connaître ou être obligé de connaître un seul mot de langue bretonne, en ayant la liberté de préférer le twist aux danses folkloriques, les accords langoureux de la guitare hawaïenne au nasillement des cornemuses ?

A-t'on vraiment le droit de limiter la "bretonnité" à certaines marques extérieures, même traditionnelles ? Peut-on inclure le mouvement breton dans un cadre figé et restreint hors duquel "il n'y a point de salut". Suis-je breton parce que né en Bretagne... ou ailleurs, de parents bretons, je danse la bourrée de St-Brieuc, je parle breton en buvant du cidre frais, je porte chapeau à boucles et blason herminé et je souffle dans une vessie enrubannée ? Loin de ma pensée de honnir les "fans" du biniou. Il est des amusements honnêtes et sains que l'on ne saurait qu'encourager et il est permis de trouver plaisant le spectacle des bardes et des druides attifés de leurs grandes robes qui invoquent Teutatès mort hélas depuis longtemps. L'humour des Celtes n'a rien à envier aux rires gaulois.

On me permettra seulement d'estimer bien superficielle l'opinion de ceux qui prétendent que sacrifier aux pratiques extérieures dont je viens de parler est indispensable pour obtenir le brevet du parfait breton. Je connais des gallos qui sèchent sur "Al Liamm" et qui ont fait plus que leur devoir pour le pays breton. Je connais aussi des"bretonnants", des rompus du jabadao, cabiqués et herminés de la tête aux pieds, que, (et vous m'en excuserez) je ne peux pas appeler des bretons.

Kenavo quand même et sans rancune!

J. P.

Merueilleux Sault

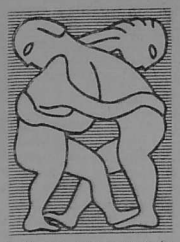

Lutteurs. Ornement de la croix du marché à Kells. *Irlande X's.*

" Si tu agis par tes propres forces reste debout,
je vais à toi! Si tu agis à l'aide du diable,
vas-t-en "

Cette formule ouvrait encore en 1850, le combat mettant aux prises dans des compétitionsdurement disputées, les lutteurs bretons venus des plous les plus lointains à l'occasion du renouvellement des aires à battre.

Relique d'un monde que l'esprit des Encyclopédistes qualifierait de "saugrenu", cette conjuration nous ramène dans le lointain passé où le surnaturel et ses formes les plus basses "diableries, sorcelleries" étaient intimement liés à toutes actions naturelles et importantes de la vie, la lutte n'échappait pas à cette contingence. Aussi prenait-on les plus grands soins pour détourner toute intervention de forces "sataniques" ou surnaturelles dont aurait pu bénéficier un des protagonistes au cours de pareille rencontre.

S'il est délicat, faute de document, de fournir une quelconque indication concernant l'ancienneté de ces formules, les monuments figurés par contre permettent de situer utilement l'époque où la pratique de la lutte celtique inspirait suffisamment le ciseau du maître sculpteur gaël, pour qu'il en fixa les détails dans la pierre.

.../

.../

L'Irlande du X° Siècle, comme en témoigne la grande croix du marché de Kells, connut ces joutes qui ne se pratiquent plus guère à notre époque que dans le rameau britonnique de la race celtique : Cornouaille, Pays de Galles et Petite Bretagne.

Il n'est pas impossible d'admettre qu'à la faveur de l'immigration des bretons insulaires, ce sport pris pied sur notre continent.

Lutteurs. Croix méridionale de Castledermot.

Toutes les couches de la société : campagnards, vilains et parfois, hommes de haute naissance, illustrèrent ce sport à telle enseigne qu'en I.455, lorque le Duc Pierre II de Bretagne alla saluer le roi de France à Bourges, il n'hésita pas à se faire accompagner d'une rude équipe de lutteurs dont les combats passionnèrent la cour.

Le royaume prit goût à cette manifestation de force et d'habileté. François Ier, roi de France, fut dit-on initié au LAM breton. En I.520, lors de la fameuse entrevue du Drap d'Or, Henri VIII après avoir assisté à un combat où lutteurs d'Outre-Manche restèrent maîtres du terrain, lança le défi suivant à François : "Mon frère, je veux lutter avec vous". La chronique rapporte que "le roy de France qui était fort bon lutteur, lui donna un tour de Bretagne, le jeta par terre et lui donna un merveilleux sault".

Vers la fin de la Renaissance, la lutte bretonne gardait toujours solide réputation. Henri IV passant à Rennes en I950 s'y émerveilla du spectacle que champions de Gourin, Sevor et Fouesnant y donnèrent.

En I797, ce sport était encore très prisé, son influence étendue fort au-delà de ses limites. Cambry, premier président de l'Académie Celtique rapporte dans ses notices que les bretons l'emportaient dans ces exercices sur toutes les nations du monde.

Le XVIII° siècle naissant, allait voir s'amorcer l'éclipse de ce sport. Après avoir fomenté dans toute la population bretonne le plus vif intérêt, la lutte, réfugiée dans quelques localités du Bas Vannetais et de la Cornouaille ne subsistera guère que comme sujet de curiosité.

Le lit hographe Lalaisse en fixera les traits sur sa pierre, pour l'étonnement de l'étranger et peut-être pensait-il aussi pour la postérité. Les écrivains Kerardven dans ses études sur la Bretagne de I835, et Le Maguerèze dans "l'Ethologie Bas-Bretonne" de I840 paraissent en vouloir excuser aux yeux du "voisin" que l'on connaît "raffiné", les moeurs et la rudesse.

.../

lutte bretonne à Rosporden vers 1850
d'après Lalaisse

Il n'en reste pas moins que graveurs et hommes de lettres, nous ont laissé, fidèlement reproduit, un état de la lutte bretonne à un moment où riche encore de toutes ses antiques pratiques, ces joutes semblaient appelées à disparaître au profit d'autres sports naissants.

C'était donc habituellement aux cérémonies de l'aire neuve que s'ouvraient, annoncées par une sonnerie de biniou et de bombarde, les luttes (GOURENOU). A cet appel, la lice se voyait rapidement garnie circulairement d'un grand nombre de spectateurs. Ce cercle humain se resserrait de telle sorte, sur le doyen des lutteurs chargé d'arbitrer le combat, qu'il était coutume d'avoir un service d'ordre dont les méthodes efficaces maintenaient la foule et permettaient de conserver au cercle des curieux un rayon suffisant. Les liceurs, tels étaient leurs noms y maniaient le fouet et jouaient également d'un fond de poêle noirci qui écartait immanquablement les femmes trop hardies qui craignaient fort de voir salir leurs beaux atours.

Au cri de LICE, répété trois fois d'une voix forte et sonore par un des liceurs, le doyen dressait comme un drapeau, une longue gaule où se trouvaient suspendus les prix destinés aux vainqueurs, chapeaux, rubans, ceintures de cuir à grosse boucle de cuivre. Le plus entreprenant des lutteurs s'élançait à la gaule et y décrochait le prix qu'il entendait s'arroger et faisait avec celui-ci le tour de l'arène le présentant bien haut, cherchant dans la foule le spectateur, le lutteur qui entendrait le lui disputer.

CHOM SAHUE ! "reste debout", l'épaule du lutteur est touchée, l'adversaire s'est déclaré. Cette première phase marquant le défi relevé „ les spectateurs préparaient les lutteurs qui, pieds nus, ne gardaient sur eux que leur large culotte et une chemise.

.../

Restait à nouer sur le dessus de leur tête, les cheveux qu'ils portaient flottants et dont certains mesuraient jusqu'à deux pieds I/4 de long, opération indispensable, car l'on assurait qu'au cours de certains combats, il était impossible de leur faire lacher prise si on ne les coupait avec des ciseaux !

Préparés de telle sorte, et après s'être signés, les adversaires prononçaient alors la formule de serment afin de conjurer les sortilèges; elles étaient nombreusses et différaient sensiblement d'une paroisse à l'autre.

"A qui tiens-tu ? A Jésus ou au diable ? M'as-tu vu trembler du signe de la croix ? Que les sorciers aillent à leurs maîtres - Qu'ils y aillent ! C'est bon... As-tu du fiel au coeur ? - Je donne la main après comme avant. - Je suis de Fouesnant - Je suis de Scaër. -" (KERARDVEN.I835).

"N'emploies-tu ni sortilège, ni magie ? - Je n'emploie ni sortilège ni magie - Es-tu sans haine contre moi ? - Je suis sans haine contre toi. - Allons, alors Je suis de Saint Cadou - Moi, je suis de Fouesnant". (SOUVESTRE).

Les lutteurs se frappaient alors trois fois dans les mains, puis se saisissaient en posant chacun une main sur l'épaule droite appliquant l'autre à l'aisselle opposée de l'adversaire. Les jambes écartées, ils tournaient lentement à la recherche des points d'appuis, pour ne point être déséquilibrés et s'efforçaient de se terrasser l'un l'autre. Le jouteur le plus habile, saisissant le bras de son adversaire, le tirait brusquement vers l'avant et ainsi, le déséquilibrant en le faisant pivoter sur lui-même, balayait littéralement du tranchant du pied en un remarquable TOLL-SCARZE l'autre jambe, couchant ainsi sur le dos le malheureux lutteur.

LAMM GAER ! criaient alors les spectateurs (il a reçu le beau saut). Si ceux-ci ne prononçaient que LAMM! (il a le saut) c'est que le lutteur terrassé était habilement tombé sur le côté et non sur le milieu du dos. Le combat alors reprenait de plus belle jusqu'à ce que l'un des protagonistes se soit vu étendre à terre de manière vouluc.

Là ne s'arrêtait pas le combat; le vainqueur de cette première manche était obligé de lutter de nouveau contre tout nouvel adversaire qui se présentait . Parfois, épuisé par l'effort qu'il venait de fournir, la victoire lui échappait. Son premier combat lui était cependant compté et il en recevait le prix.

La joute terminée, le dernier lutteur restant debout est saisi à la ceinture par les liceurs qui le haussent au-dessus de la foule et le proclame à l'unanimité.

Le biniou et la bombarde sonnaient le triomphe et dirigeaient tout le monde vers le lieu du festin.

Le tableau qui vient d'être brossé, ne diffère guère de celui qui se présente à nos yeux de contemporains.

.../

.../

Si la lutte bretonne a pu un instant disparaître sous la vague du progrès, qui roule et fait sombrer bien des valeurs pour n'immerger souvent qu'un peu de boue, elle a aujourd'hui refait surface chez nos compatriotes, grâce au courage et à la ténacité d'un médecin d'HENNEBONT, le Docteur Charles COTONNEC qui sut en codifiant et réglementant le combat, préserver le caractère, l'originalité de la lutte, et redonner aux bretons le goût, l'enthousiasme de continuer les jeux de leurs pères.

Réunis maintenant au sein d'une Fédération (I) le nombre des lutteurs s'accroît chaque année (2), les compétitions deviennent de plus en plus nombreuses, les champions de Petite et de Grande Bretagne s'affrontent régulièrement, rencontres fraternelles "hep trubarderez na tôl fall ebed" (sans traîtrise ni brutalité) qui resserrent les liens trop longuement détachés de notre communauté d'origine.

(I) F.A.L.S.A.B. Fédération des Amis des Luttes et Sports Athlétiques Bretons.

(2) Ne dit-on pas (pour qui douterait de l'efficacité de ce sport) que "mis aux prises avec des Judokas japonais, les lutteurs bretons l'ont toujours emporté sur eux" (Breiz, n°70 Juillet - Août 1963).

TERMINOLOGIE DE LA LUTTE

KLIKED-ZOON	: "tourniquet à fond"
KOSTENN	: "chute sur le côté"
LAMM GAER	: "chute sur le dos"
PEG-GOUREN	: "croc de lutte"
TOLL-SKARZH	: "lancement du pied"